



**Union Internationale des Télécommunications
Bureau Régional pour l'Afrique**

Réf: ROA/ADD/AR/ma/L125/19

Addis Abeba, le 02 octobre 2019

- Aux administrations des Etats membres de l'UIT dans la région Afrique;
- Aux régulateurs de la région Afrique;
- Aux membres du secteur UIT-D de la région Afrique ;
- Aux établissements universitaires de la région Afrique ;
- Aux organisations régionales et internationales concernées

Objet : Formation présentielle des Centres d'Excellence de l'UIT sur «**Quelle régulation pour l'économie numérique? (réseaux, contenus, données)**» Yaoundé, Cameroun du 28 au 31 octobre 2019

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir d'inviter votre organisation à participer à la formation présentielle sur la «**Quelle régulation pour l'économie numérique? (réseaux, contenus, données)**», qui se tiendra à **Yaoundé, Cameroun du 28 au 31 octobre 2019**. Cette formation est organisée conjointement par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) et l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) dans le cadre du programme sur l'économie numérique, sous les auspices des Centres d'Excellence de l'UIT pour l'Afrique. La formation sera dispensée en français.

Cette formation vise à renforcer les compétences des participants en matière de régulation de l'économie numérique, notamment sur les aspects relatifs à l'ensemble des secteurs numériques régulés, les méthodes et les outils de régulation découlant des textes internationaux et régionaux ainsi que les politiques nationales mises en place par les Etats.

Des informations détaillées sur cette formation sont décrites dans le plan de cours, qui peut être téléchargé à partir du portail de l'Académie de l'UIT à l'adresse suivante: <http://academy.itu.int/training-courses/full-catalogue/quelle-regulation-pour-leconomie-numerique>.

Cette formation est destinée aux gestionnaires, ingénieurs et employés des organismes de régulation, des organisations gouvernementales, des entreprises et des universités, qui sont intéressés par l'économie numérique.

Si vous souhaitez participer à cette formation, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire en ligne, au plus tard le **26 octobre 2019**, sur le site web de l'UIT Académie à <http://academy.itu.int/training-courses/full->

[catalogue/quelle-regulation-pour-leconomie-numerique](#). Les conditions de paiement des frais d'inscription à cette formation sont spécifiées dans la description de la formation disponible sur ce site.

Vous trouverez également une note d'information à l'intention des participants et une liste d'hôtels recommandés, sur le site web de l'UIT Académie mentionné ci-dessus.

Mme Anne Chantal Mvogo, Chef de Division de la Coopération et de la Recherche à SUP'PTIC et Coordonnateur du Projet de Centre d'Excellence (ngonanika@yahoo.fr) et Mme Elena Stankovska-Castilla, Administratrice chargée du renforcement des capacités humaines, UIT (elena.stankovska-castilla@itu.int) sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous nous réjouissons de votre participation active et de votre contribution à cette formation.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[original signé]

Andrew Rugege
Directeur régional pour l'Afrique et
Représentant auprès de la CEA et de la CUA